



Charte
d'engagement EcoNav

Des valeurs partagées

En rejoignant le réseau, les membres se reconnaissent dans des valeurs communes :

- ◊ **La responsabilité** envers l'environnement maritime par une utilisation respectueuse et réfléchie des ressources dont nous disposons ;
- ◊ **L'esprit réseau** pour créer des liens, collaborer et mettre en place des initiatives en faveur de la navigation maritime durable ;
- ◊ **L'engagement** à porter le concept d'éconavigation à travers une activité en lien avec le bateau et ses équipements, les pratiques et comportements et les ports et abris ;
- ◊ **L'échange et le partage** de connaissances, par une participation aux actions du réseau, la diffusion d'information, des retours d'expérience et la sensibilisation des générations d'aujourd'hui et de demain ;
- ◊ **Le réalisme** face à une situation environnementale qui se dégrade : par notre activité, nous nous efforçons de faire évoluer les comportements et de promouvoir les solutions alternatives innovantes en considérant les réalités économiques et sociales.



CADRE D'ADHESION

Rejoindre EcoNav, c'est contribuer à enrichir les compétences et à renforcer l'association dans sa démarche.

Porteuse de **valeurs** et d'**idées nouvelles**, EcoNav est, grâce à ses membres, présente auprès du grand public et à l'écoute des professionnels. Elle a pour ambition de devenir **une référence en matière de navigation durable** et s'est donné la mission de faire émerger le concept d'**éconavigation**. Le navire y possède une position centrale. Tout au long de sa vie, il peut être impactant pour son environnement. Sa construction, son utilisation et sa fin de vie doivent faire l'objet de réflexions pour amoindrir cet impact.



Le navire évolue dans un écosystème qui touche de nombreux secteurs d'activité. Dans cette logique, la notion de **cycle de vie** est primordiale. Le cahier technique de l'éconavigation organisé en trois volets « Bateaux et équipements », « Pratiques et comportements » et « Ports et abris », met en évidence chaque élément pouvant avoir un **impact sur l'environnement**. La grille d'évaluation des **caractères éconautiques** d'un bateau de plaisance a permis le lancement de la marque Vague Bleue Eco-conception en partenariat avec la chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne. Cette marque montre une nouvelle étape dans les travaux menés par EcoNav pour le développement de l'éco-conception dans les chantiers. Elle est la preuve qu'EcoNav a atteint l'un de ses objectifs à savoir, celui de poser les bases d'un système de **certification**. Ceci n'est qu'un début mais nous l'espérons, fera émerger le label de l'éconavigation. C'est grâce au soutien et au dynamisme des membres que ce but sera atteint.

EcoNav invite à la collaboration, à l'échange et à la sensibilisation.

Il met en évidence les **projets exemplaires** pour les promouvoir auprès des institutions, faire prendre conscience que la navigation est, elle aussi impactante pour l'environnement et qu'il est temps de se pencher sur la **filière de demain**. Comme pour les déchets ménagers, le bâtiment ou l'automobile, le secteur de la navigation a besoin de professionnels qui proposent des **alternatives** et qui vont à la rencontre des publics pour les sensibiliser. EcoNav permet de rassembler ses énergies en développant l'esprit réseau autour du concept d'éconavigation.

Le réseau s'agrandit et sa présence se renforce sur de nouveaux territoires et dans les différentes sphères institutionnelles. Déjà représenté dans les **groupes de travail nationaux** (CORICAN¹ et Conseil Supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques) et **régionaux**, le réseau prend une place de plus en plus importante dans les prises de décisions et dans l'application de nouvelles **règlementations** qui garantissent le respect de la mer et de l'environnement en général.

EcoNav ne se revendique pas être une association contestataire mais à la recherche de solutions durables. Ses valeurs reposent sur un principe d'**accompagnement** et de prise en compte des réalités d'aujourd'hui. Les initiatives que soutient EcoNav sont multiples et se complètent. Cette charte permet de formaliser ce qui lie les membres du réseau les uns aux autres.

¹ Conseil d'Orientation de la Recherche et de l'Innovation pour la Construction et les Activités Navales

ENGAGEMENTS D'ECONAV

Mise en réseau

Un certain nombre d'acteurs publics et privés travaillent sur des sujets en lien avec l'« éconavigation », sans échanger et se connaître. Certains réalisent des études similaires ou mènent des projets parfois en doublon.

Le réseau EcoNav permet de **créer un lien** entre projets et acteurs et d'amener ses membres à partager leurs expériences, trouver un partenaire et travailler ensemble.

Visibilité et reconnaissance du réseau

Les habitudes sont parfois difficiles à changer. Être membre EcoNav, c'est faire partie d'un réseau reconnu qui agit pour faire évoluer les réglementations et créer une filière maritime durable.

EcoNav s'engage à **valoriser** le réseau et à **accroître la visibilité** des solutions apportées par ses membres selon ses moyens. Le réseau porte un message auprès des institutions, des acteurs du monde marin et du grand public pour faire valoir les compétences et la pertinence des initiatives qu'il soutient.

Lobbying et représentation

Chaque membre propose une solution durable pour que la navigation soit plus respectueuse de l'environnement.

En fédérant les acteurs, EcoNav œuvre **sur tous les fronts de la navigation maritime écologique**. A travers la multiplicité des domaines d'activités et des statuts de ses membres, EcoNav a réussi à asseoir sa position d'association professionnelle. **Adhérer chaque année au réseau, c'est donner une place à l'éconavigation** et à l'ensemble des activités qui s'y rapportent.

Transfert de connaissance

Le réseau est né de ce désir d'échanger des idées et de partager des connaissances. Il représente un outil efficace de mise en relation et d'échange de savoirs autour de l'éconavigation.

EcoNav s'engage à **diffuser des informations** sur les alternatives proposées par le réseau ou pouvant être utiles pour ses membres. A travers son **réseau**, ses **opérations de sensibilisation** et ses **formations**, EcoNav parle de ces alternatives aux usagers de la mer et des gestes qui sont impactants pour l'environnement. Le réseau constitue une source de savoirs enrichis par les connaissances de chaque membre. Il favorise l'émergence d'idées nouvelles par l'organisation de débats et de temps d'échanges.

Collaboration

Les études de terrain, la création de support de formation ou mener une campagne de sensibilisation nécessite des partenariats et des échanges réguliers.

EcoNav propose **des temps forts** pour que les membres du réseau se connaissent et échangent. Le réseau invite à collaborer et à **mettre en place des projets communs**. EcoNav accompagne ses membres dans cette démarche.

Mise à disposition d'outils

Le réseau est présent sur tout le territoire français et même au-delà grâce à ses membres.

EcoNav s'engage à mettre à disposition dans **l'espace membre** des outils pour **aider à la compréhension de l'éconavigation**. **Ces outils favorisent la promotion du réseau et son développement. Ils peuvent être exploités par les adhérents à jour de leur cotisation à condition que celui-ci cite EcoNav dans ses travaux.**

Obligation d'EcoNav :

- 🔹 Mettre le logo et une présentation du membre sur son site ;
- 🔹 Mettre à disposition des outils pour promouvoir EcoNav ;
- 🔹 Permettre au membre de diffuser une actualité dans la lettre d'information (min. 1x/an) ;



ENGAGEMENTS DES MEMBRES

S'engager personnellement dans la démarche

La démarche d'EcoNav repose sur des valeurs autour du **respect de l'environnement** et de la **préservation maritime**.

En rejoignant EcoNav, le membre – particulier ou structure - montre son intérêt en tant que particulier ou structure - pour ces valeurs ou les valeurs de sa structure et s'engage à les porter au travers de son activité ou de pratiques exemplaires. Il accepte d'autre part de considérer les préconisations ou les conseils d'EcoNav pour que ses actions reflètent les valeurs d'EcoNav auxquelles il adhère.

Promouvoir les valeurs du réseau

Rejoindre le réseau, c'est promouvoir les valeurs d'EcoNav au sein de son propre réseau.

Chaque membre participe par son **adhésion** et éventuellement par son **action**, à la **promotion** du réseau et de ses membres. **S'impliquer** dans la démarche et **renouveler son adhésion** chaque année, c'est participer à la croissance du réseau au niveau national, apporter une compétence nouvelle au réseau et être acteur dans la consolidation de pratiques durables dans le secteur maritime.

Participer au débat

Faire évoluer les pratiques et faire adopter de nouveaux comportements passent par des actions diverses et répétées. Elles doivent aussi faire intervenir un maximum d'acteurs.

En rejoignant le réseau, chaque membre s'engage à

participer à l'assemblée générale annuelle, temps fort d'échanges et de prises de décisions ou à donner son pouvoir de décision. La participation des membres est déterminante pour **fixer les orientations** des années suivantes. EcoNav invite aussi les membres à venir le plus souvent possible aux manifestations organisées par EcoNav. En plus de faire émerger de nouvelles idées, cela permet d'échanger de façon objective et réfléchie.

Informé, enrichir, s'investir

Chaque membre adhérent peut promouvoir sa solution durable à travers les outils de communication proposés par EcoNav et peut à tout moment **fournir des informations sur sa structure, sur l'état du marché dans sa région ou son pays, sur un évènement ou sur une découverte en lien avec l'éconavigation**.

Chaque membre est aussi acteur pour porter un message auprès de ses partenaires et favoriser l'élargissement du réseau et est **invité à utiliser les outils à sa disposition**. Les membres adhérents d'EcoNav peuvent s'ils le souhaitent, **s'investir davantage** dans la démarche en devenant **antenne** dans leur région (si elle n'existe pas) ou en devenant **bénévole**. Différents rôles sont proposés allant de la représentation d'EcoNav dans les évènements maritime, nautique et développement durable à l'organisation de rencontre ou de campagnes de sensibilisation, en passant par la rédaction de brèves sur l'actualité d'une région.



Obligation du membre :

- ⦿ Mettre le logo « Membre EcoNav » sur son site s'il en a un ;
- ⦿ Mettre le logo « Membre EcoNav » sur son stand s'il participe à un évènement ;
- ⦿ Envoyer une actualité sur son activité pour la lettre d'information (min. 1x/an) ;



SIGNATURE DE LA CHARTE

La signature de la présente charte engage :

➤ EcoNav à :

- ⦿ Poursuivre les actions validées en AG en respectant les valeurs présentées ci-dessus ;
- ⦿ Faciliter la mise en relation et le partage d'information entre les membres et les collaborateurs potentiels ;
- ⦿ Faciliter l'accès aux informations partagées et "meilleures pratique" capitalisées ;
- ⦿ Faire bénéficier le nouveau membre d'un espace dans la prochaine lettre d'information ;
- ⦿ Accompagner les membres dans des actions allant dans le sens du développement de l'éconavigation ;
- ⦿ Promouvoir, dans un cadre convenu, le membre lors d'évènements ou de rencontres liées à son activité.

➤ Le membre à :

- ⦿ Adhérer conformément à sa structure (particulier, structures -5 salariés, +5 salariés) et à son besoin ;
- ⦿ Citer EcoNav si exploitation des données ;
- ⦿ Tenir informé le réseau des actions menées sur le terrain en lien avec l'éconavigation ;
- ⦿ Respecter les valeurs partagées de la présente charte ;
- ⦿ Valoriser le réseau et ses membres ;
- ⦿ Contribuer, dans la mesure de ses moyens, aux différentes actions du réseau ;
- ⦿ Partager les connaissances permettant de progresser ensemble. Notamment être force de proposition dans les sujets et l'écriture des articles partagés via la lettre d'information et le site EcoNav ;
- ⦿ Dans la mesure de ses moyens, faire des choix pour une meilleure prise en compte du développement durable au sein de son activité.

Pour EcoNav :

Pour le membre :

Date :

Signature :